

## DISCOURS DES VŒUX du Samedi 7 Janvier 2017

Bonjour à toutes et à tous,

- Monsieur le Vice-Président du conseil départemental
- Mesdames Messieurs les maires et les élus des communes avoisinantes
- Les pompiers
- La gendarmerie
- Mesdames Messieurs les présidents des associations
- Mesdames Messieurs, Chers Amis

Une nouvelle fois, j'ai grand plaisir à vous recevoir ici pour cette traditionnelle cérémonie, moment privilégié pour échanger et dresser le bilan de l'année écoulée et aussi se projeter dans l'année qui débute.

Au seuil de cette nouvelle année 2017, permettez-moi de vous présenter tous mes meilleurs vœux.

Qu'elle vous apporte Joie, Santé, Réussite et Travail.

Mes pensées vont d'abord vers ceux qui nous ont quittés, ceux qui souffrent de solitude, de maladie ou qui n'ont plus de travail et se trouvent parfois dans une situation difficile.

Que cette nouvelle année, puisse vous apporter du réconfort, de la joie et du bonheur !

2016 vient de se terminer, on ne peut pas oublier qu'une nouvelle fois la France a été frappée par d'effroyables attaques de fanatiques religieux, d'abord dans les Yvelines avec l'assassinat de deux policiers puis à Nice avec ce carnage que chacun a encore dans son esprit. Puissions-nous un jour ne plus vivre de tels évènements.

Voilà bientôt 3 ans que vous nous avez élu, nous sommes presque à mi-mandat, nous avons réalisé de nombreux projets, mais il reste encore beaucoup de travail. Certes, la tâche n'est pas aisée, mais à chaque instant nous mettons toute notre énergie pour arriver à rendre la vie des Chisséens plus agréable et arriver à ce que chacun se sente bien dans ce beau village qu'est Chissay ;

2016, aura été une année importante pour notre territoire.

Au début de notre mandat, Chissay avec 7 autres communes faisait partie de la Communauté de Communes du Cher à la Loire, celle-ci encore à taille humaine nous a permis de travailler et de faire avancer de nombreux projets avec mes autres collègues maires.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Notre Communauté de Communes du Cher à la Loire dénombre 13 500 habitants. Comme nous sommes en dessous du seuil de 15 000 habitants, la loi NOTRE nous impose de nous regrouper avec la Communauté de Communes voisine du Val de Cher Controis.

Après bien des discussions, des propositions présentées, annulées, puis adoptées, nous voici depuis le premier janvier intégrés à la Communauté de Communes du Val de Cher Controis. Cela va changer considérablement notre façon de travailler.

Pour la première fois dans un mandat électif, 15 de nos conseillers communautaires sont déçus de leur fonction.

Dorénavant 37 communes forment la nouvelle Communauté de Communes, 57 titulaires y siègeront, Chissay avec auparavant 3 titulaires n'en aura plus qu'un en ma personne, accompagné de Laurence Dorne en tant que suppléante. J'ai proposé, en accord avec mon équipe, la place de suppléant à Monsieur Jean-Michel Mijeon qui a souhaité décliner l'offre.

Je tiens à saluer le travail remarquable qui a été effectué depuis la création de la Communauté de Communes du Cher à la Loire depuis notre élection et par nos prédécesseurs.

Certes, quelques fois les débats étaient tendus, virulents, passionnés, mais cela a permis de construire de beaux projets.

J'en citerai quelques uns :

- La rénovation de la piscine, puis, très récemment la pose d'une couverture thermique sur le bassin extérieur. Cela permettra son ouverture toute l'année.
- Le tennis couvert à Pontlevoy.
- La construction en cours du gymnase communautaire à Montrichard, structure devenue indispensable aux clubs sportifs et au collège.
- La création des zones d'activités à Montrichard, Bourré, Pontlevoy et St Georges, avec des bâtiments relais pour aider ou lancer de nouvelles entreprises.
- Je termine par le plan local d'urbanisme intercommunal qui avance à grands pas. Décliné en quatre phases, nous sommes actuellement à la seconde pour la détermination du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui correspond à la vision politique du territoire pour les 10 prochaines années.
- La compétence Voirie : Le budget alloué par la Communauté de Communes pour les travaux est de 50 000 € par an. Cela semble beaucoup mais, dans le mandat précédent, l'opération Cœur de Village avait consommé près de 3 ans de budget.

Pour les travaux de voirie à réaliser sur la commune, nous avons décidé de rajouter à notre budget 60 000 €. Malheureusement, les intempéries de Juin ont consommé une importante partie de cette enveloppe supplémentaire.

En ce qui concerne la commission jeunesse, elle a également apporté beaucoup à notre territoire par la création, il y a deux ans, d'un relais d'assistantes maternelles itinérant. Chaque semaine l'animatrice, Madame Stéphanie Pothier se rend à tour de rôle dans chaque commune à la rencontre des assistantes maternelles. Au fil du temps, les ateliers ont été de plus en plus fréquentés et sont maintenant très appréciés. A Chissay, le RAM intervient un vendredi matin sur deux dans cette même salle.

Pour renforcer son action sur la petite enfance, une étude a été lancée sur un projet de crèche communautaire pour compléter l'offre des assistantes maternelles. Ainsi un pôle petite enfance avec un multi accueil de 16 places sera construit à Montrichard.

De plus, il y aura un développement pour 10 places à la micro crèche de Pontlevoy ainsi que la construction d'une micro crèche également de 10 places à Saint Georges.

Nos adolescents n'ont pas été oubliés : un service commun avec les communes a été créé pour leur proposer 4 semaines d'animations. Une première a déjà été réalisée sur les vacances de Toussaint avec un stage Hip Hop. Les trois autres semaines auront lieu aux vacances de février, Pâques et enfin au mois de juillet. Voilà ce que je pouvais dire sur notre ancienne Communauté de Communes.

2016, par ses nombreuses intempéries aura été, pour les habitants de Chissay, une année très compliquée. Toutes les filières, viticoles ou agricoles, ont énormément souffert.

D'abord du gel, puis des excès de précipitation, et enfin de la canicule. Bref, une année à vite oublier.

Concernant ces terribles précipitations fin mai et début juin. Je tiens à nouveau à remercier tous les habitants, les pompiers de Montrichard, Pontlevoy, Vallières, St Georges, les employés municipaux et les élus qui ont participé au nettoyage des maisons envahies par la boue, ainsi que la société EIFFAGE et les agriculteurs, qui sont venus bénévolement pendant 2 jours avec leurs engins au déblaiement des rues recouvertes de terre. Dans ce contexte les rues les plus touchées ont été la rue de la Chaimbauderie et rue de Crotte. Des travaux ont depuis été entrepris pour réparer les dégâts.

Toutes ces réparations ont eu un coût de près de 100 000 €, 30% sera pris en charge par l'état, une participation de la région que je remercie, et une prise en charge à hauteur de 30% par la Communauté de Communes du Cher à la Loire, que je remercie aussi, le reste étant à la charge de notre commune.

La Sarvatte a beaucoup souffert lors de ces intempéries, de la terre et de nombreux cailloux sont venus obstruer certains endroits. Des devis ont été établis et une demande a été faite à la police de l'eau pour intervenir.

Nous attendons la réponse pour effectuer les travaux. Malheureusement nous ne pourrons réaliser les travaux qu'aux endroits où les terrains appartenant à la commune bordent la Sarvatte, le reste de l'entretien étant à la charge des riverains.

Les trottoirs rue de la Chaimbauderie seront remis en état au printemps. J'en profite pour remercier Julien Verrier qui, à chaque instant, me seconde dans cette mission.

Venons-en maintenant aux travaux du Pôle Ecole et Mairie :

Début février 2016, nous avons débuté la construction et l'aménagement de la nouvelle cantine, tout a été terminé vers le 15 septembre.

Depuis, pour le plus grand bonheur des enfants et du personnel nous disposons d'un espace restauration beaucoup plus grand et plus fonctionnel.

Au mois d'octobre dernier une présentation de ces nouveaux locaux aux parents a été organisée.

Dans la foulée, c'est la nouvelle salle entre la mairie et la bibliothèque qui a été achevée, permettant ainsi de pouvoir transférer le secrétariat dans ce nouveau lieu pour débiter les travaux de rénovation et d'isolation de la mairie.

Nous avons 4 à 5 semaines de retard, les travaux auraient dû être terminés fin décembre 2016, ils le seront très prochainement.

Nous allons donc pouvoir réaménager le secrétariat et les autres bureaux dans un espace plus clair et plus accueillant. Ensuite, les conseils municipaux se dérouleront dans cette nouvelle salle plus accessible.

Toutes les associations pourront également utiliser cette nouvelle salle de même que la bibliothèque en vue de futures expositions.

Je tiens particulièrement à remercier les secrétaires de Mairie qui ont dû travailler pendant plusieurs mois dans des conditions difficiles à cause du bruit et de la poussière.

L'ensemble du projet a été subventionné à 80%, équivalent à un montant de 391 200 € environ.

Il nous reste 206 500 € de subvention à recevoir. Il est un fait que le versement tardif des subventions nous a obligés de contracter une ligne de crédit. Mais, rassurez-vous, la commune n'est PAS en cessation de paiement comme le prétendent certaines personnes

D'autres travaux ont été menés sur l'ensemble de la commune, j'en citerai quelques un :

- Aux Coudrais une extension d'environ 85m du réseau public de distribution électrique a été réalisée afin d'alimenter les futures constructions.
- Le toit du lavoir Fontaine Moucherin a été rénové par nos agents.
- Un appentis a également été installé sur le pignon de l'école pour permettre aux parents de s'abriter lors d'intempéries et je remercie Régis COSNIER pour sa conception ainsi que tous nos agents techniques qui ont réalisé cet ouvrage.
- Une extension du réseau de gaz de ville a été réalisée pour raccorder prochainement notre salle polyvalente d'abord pour les cuisines et ensuite en vue d'un changement de chaudière.
- Le deuxième logement libre de l'écluse a été entièrement rénové en régie pour ensuite être loué. Les abords de cette maison éclusière ont aussi été sécurisés.
- Des panneaux indicateurs ont été changés ou rajoutés, deux plans de Chissay sont maintenant installés, l'un sur la place près de l'église l'autre, près de Super U.
  
- Comme les années précédentes, nous avons complété les illuminations de Noël sur l'école pour 800 €, nous terminerons en fin d'année 2017 par la décoration de la nouvelle salle et de la bibliothèque.
  
- Depuis plusieurs mois, des microcoupures intempestives d'électricité ont eu lieu sur notre commune, j'ai personnellement écrit à ERDF pour leur signaler ces faits. Au -mois de novembre une réponse d'ERDF nous est parvenue signalant la fin de ces microcoupures, malheureusement après ce courrier d'autres coupures ont été observées. Aujourd'hui, suite à un élagage autour de certaines lignes électriques, cela semble s'être arrangé.

Au mois de mai 2016, nous avons organisé en collaboration avec le SMIEOM, une journée propreté. Nous avons ramassé près de 800 kg de déchets, et je remercie tous les bénévoles présents.

Parlons maintenant de sécurité.

La vitesse reste un problème difficile à résoudre. Certaines communes ont installé différentes solutions de ralentisseurs sans pour autant avoir une efficacité probante sur l'ensemble de leur territoire.

Depuis quelques temps, nous sommes régulièrement interpellés par des concitoyens qui se plaignent du comportement de plus en plus irrespectueux de certains automobilistes.

Même où des solutions de ralentissement ont été mises en place des conduites dangereuses sont tout de même observées.

Par exemple, à l'intersection de la route de Tours et de la Graffinière un plateau a été aménagé. S'il ralentit les véhicules, certains conducteurs ré accélèrent aussitôt.

Dans les derniers mois de 2016, nous avons réalisé une enquête rue Basse en interrogeant tous les riverains, les avis sont très partagés, quant aux solutions à mettre en place pour ralentir les véhicules. Si Certains veulent bien des dos d'ânes, peu acceptent de les avoir devant chez eux.

Il nous faut aussi prendre en considération toutes les caractéristiques techniques imposées par la réglementation routière pour chaque type de ralentissement à installer. Déjà 2 dossiers proposés par nos prédécesseurs n'avaient pas abouti. La configuration de cette rue Basse étant particulière, nous allons continuer notre étude et proposer des mesures à mettre en place pour réduire les comportements dangereux et pour sécuriser le cheminement des piétons.

Nous y reviendrons avec les projets pour 2017.

Dans le même registre, et malgré l'abaissement de la limitation de vitesse de 70 à 50 km/h à l'entrée de Beaune village, de nombreux riverains se plaignent de l'irresponsabilité de certains conducteurs qui n'ont que faire de cette limitation.

En attendant, j'ai rencontré le nouveau capitaine de gendarmerie et lui ai demandé de procéder plus régulièrement à des contrôles de vitesse, solution qui d'ailleurs est la plus préconisée dans les différentes enquêtes sécurité que nous avons menées auprès de vous.

En ce qui concerne l'école.

La dernière rentrée s'est bien passée, les effectifs sont globalement stables, ils varient selon les périodes en fonction de la présence des gens du voyage. Nous avons dû, suite aux différents attentats, sécuriser l'entrée et la sortie des personnes par la pose d'un visiophone.

Au niveau du personnel, Madame Sophie Venaille, ATSEM a souhaité, partir travailler dans une commune voisine. Nous avons ainsi recruté une nouvelle ATSEM Madame Marie Bénéteau qui s'est très bien intégrée à l'équipe en place.

Nous avons dû également revoir l'organisation des TAP (Travaux d'Activités Périscolaires), l'association AVAC qui gérait auparavant ces activités avait décidé avant la rentrée de ne pas reconduire le contrat avec la mairie. Nous avons donc trouvé du personnel grâce à l'association ÉCLAIR que nous hébergeons toujours dans nos locaux.

Dernièrement, nous avons eu quelques soucis d'incivilité, au niveau des enfants lors de repas à la cantine. Je suis intervenu avec mon adjoint Michel Marle à plusieurs reprises pour rétablir le calme. Les parents des enfants concernés ont été rencontrés et avertis qu'en cas de récurrence, leurs enfants seraient exclus de la cantine et des TAP quelques temps. Nous espérons que ces faits ne se reproduiront plus.

Cette année encore nous avons participé financièrement à la classe de neige qui doit partir demain en Savoie. Nous leur souhaitons un agréable séjour. Je remercie les parents qui accompagnent les enfants avec la directrice Madame Dominique Daniel ainsi que Michel Marle 1<sup>er</sup> adjoint qui fera le voyage avec eux. J'en profite pour le remercier pour tout le travail qu'il fait, il est important d'avoir un bon relais entre la mairie et l'école.

Pour continuer sur le personnel, nous avons accueilli un nouvel agent au mois de Juin : Monsieur Benjamin Chapron. Il est parmi nous pour un contrat d'un an renouvelable 2 fois. Il a remplacé un agent en fin de contrat. Lui aussi s'est très bien intégré à l'équipe des services techniques.

Depuis le mois de novembre, nous avons également recruté Monsieur Bryan Pejot sous contrat CAE pour une période de 6 mois avec une durée de 20 heures par semaine. Pour ces deux employés, nous bénéficions de contrats aidés et financés à 75% par l'état.

Nous veillons à continuer à réduire les dépenses : ainsi après les 11 000 € d'économies annuelles suite à la diminution des indemnités des élus, nous avons renégocié les contrats de gaz, avec plus de 6 000 € d'économie en 2016. Nous envisageons également la renégociation des contrats de téléphone pour une économie envisagée de 2 000 €.

Enfin, nous avons réalisé 3 000 € d'économie sur l'édition 2016 du bulletin municipal, tout simplement en réalisant nous-même la mise en page et l'impression.

Certes, c'est beaucoup de travail et je remercie particulièrement Gilles Pellé qui s'est beaucoup investi dans ce dossier.

Nous l'avions annoncé : l'Etat a baissé la dotation aux collectivités et Chissay ne fait pas exception. Malgré cette baisse de recettes, nous avons décidé en conseil municipal de ne pas augmenter les impôts sur les 3 taxes (taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et taxe foncière non bâtie).

Quelques habitants de Chissay m'ont interpellé sur la forte augmentation de leur taxe foncière bâtie. Je leur ai expliqué et tenais à le préciser ce soir : cette hausse est due à l'augmentation de la taxe départementale et à la taxe des ordures ménagères. Cette augmentation n'est pas de la décision du conseil municipal et il n'est pas en notre pouvoir d'agir sur ces points.

Je terminerai par un dossier qui me tient particulièrement à cœur, le dossier de l'eau.

Cela fait près de 20 ans que Chissay essaye d'intégrer le syndicat des eaux. Dès le début de notre mandat, nous nous sommes rapprochés de ce syndicat, le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable), afin de trouver des personnes qui puissent nous aider à trouver des solutions à nos problèmes de coupures intempestives suite à des fuites et aussi à améliorer notre rendement.

Ainsi, il y a deux ans, au premier janvier 2015, nous avons signé une convention de deux ans en vue d'une adhésion définitive au premier janvier 2017. C'est chose faite aujourd'hui.

Ces deux années ont été très constructives, nous avons investi près de 80 000 € subventionnés à 70% pour la pose de compteurs sectoriels, ces travaux nous ont permis de détecter de nombreuses fuites et de pouvoir constater instantanément une grosse fuite. En 2014, plus de 4m<sup>3</sup> par heure étaient perdus (plus de 35 000 m<sup>3</sup> par an), aujourd'hui seulement 0,4 m<sup>3</sup> par heure soit 90% de réduction en moins de 2 ans !

C'est pourquoi, je dis toujours quand on cherche on trouve.

Nous devons tout cela au professionnalisme de personnes que je salue : leur excellent travail et une très bonne collaboration avec nos agents nous ont permis d'arriver à ce résultat.

J'en profite pour remercier Richard Plaut-Aubry qui m'a plus que secondé sur ce dossier.

Voilà, je pense avoir fait le tour de cette année 2016 qui a été riche en évènements.

Parlons d'avenir. Tout d'abord, 2017 sera une année avec de nombreuses échéances électorales, d'abord les Présidentielles, les 23 Avril et 07 mai, puis les législatives les 11 et 18 juin, et enfin les sénatoriales en septembre.

Chacun aura l'occasion d'exprimer ses convictions face aux décisions qui sans cesse modifient nos territoires parfois au mépris de l'avis des élus locaux et des populations, aussi bien au niveau intercommunal, départemental que régional.

Et les projets sur notre commune ?

- Dans le cadre des travaux d'aménagement de la commune, prochainement, la démolition de la maison aux feux tricolores va être effectuée, les devis ont été reçus et une demande de subvention est en cours.
- En parallèle, nous avons l'opportunité d'acquérir la maison voisine en vue de l'aménager en un commerce ou un logement. Nous réfléchissons à ce nouveau projet.
- Pour nos enfants qui vont au collège, nous prévoyons la construction d'un abri pour ceux qui attendent le car, le matin, au niveau de l'ancienne Poste, l'actuel étant trop petit. Comme celui de l'école, cet abri sera construit en régie par les agents techniques. Le dossier vient d'être évoqué en commission.
- Concernant la Voirie, nous vous l'avions déjà annoncé depuis quelques temps, à compter de ce premier janvier 2017, les communes ont interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour le désherbage.

Nous étudions donc toutes les possibilités qui s'offrent à nous pour palier à ce changement. Plusieurs démonstrations ont été réalisées avec des machines à brosses métalliques.

Une alternative au produit chimique sera possible avec un désherbant bio à base d'huile de colza, plus coûteux mais appliqué uniquement à vue sur les feuilles qui permettra d'en utiliser moins.

C'est pourquoi et vous le comprendrez aisément, il sera plus difficile d'avoir des trottoirs et des routes aussi propres qu'aujourd'hui, il faudra s'habituer à voir pousser de loin en loin quelques mauvaises herbes. Je pense que la binette fera son retour.

Pour le dossier de la sécurité routière sur le territoire de la commune, outre la rue Basse, la sécurisation du carrefour aux feux et de la rue de la gare est aussi une priorité. Là également les trottoirs sont très peu larges et rendent le cheminement des piétons dangereux. Un projet est en cours, pour ce faire, nous avons diligenté une étude pour quantifier le flux des voitures passant sur cet axe, la proximité du passage à niveau rendent les possibilités d'aménagement plus compliquées. Nous attendons les résultats de cette étude très prochainement et nous pourrons alors étudier des solutions.

Pour terminer, j'adresse mes remerciements à tous les commerçants et artisans de Chissay, j'en profite pour annoncer que Madame et Monsieur Vauclin notre boulangère et boulanger ont décidé de prendre leur retraite au 1er février après de nombreuses années passées dans notre commune. Un nouveau boulanger leur succédera.

Enfin, je terminerai sur une note historique de notre commune et je veux remercier maintenant l'initiative d'un habitant de Chissay, Mr Cailloux, qui a souhaité mettre en œuvre un projet de sauvegarde de données qu'il a appelé BDC (Bases de Données de Chissay.). De nombreux documents (photos, manuscrits, plans) en rapport avec Chissay pourront y être insérés.

En concertation avec les archives départementales, qui ont souligné que Chissay était la première commune du Loir et Cher à engager une telle démarche et en collaboration avec des habitants de Chissay, la municipalité et la bibliothèque, un groupe s'est mis au travail afin de répertorier trier et classer toutes les données.

Déjà au niveau de la Bibliothèque, un projet de création d'un fond documentaire historique avait été étudié, cette action s'inscrit donc dans la continuité.

D'ores et déjà, sur le site internet de la bibliothèque, vous pouvez accéder à certains documents mis en ligne. Encore merci à tous pour cette belle initiative.

Je remercie tous les bénévoles des associations, et de la bibliothèque.

Merci au corps enseignant,

Merci à tous les employés municipaux,

Merci à toute l'équipe municipale et à leurs conjoints,

Et surtout merci à vous Chisséennes et Chisséens.

Permettez-moi, de vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité et une nouvelle fois les élus et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017.

Pour terminer avant de passer la parole je voudrais mettre à l'honneur une jeune Chisséenne qui en tant que cavalière a brillamment participé au championnat de France d'équitation. Licenciée au centre équestre Isabelle Chatry à Angé, elle a obtenu une magnifique médaille de bronze au championnat de France Club élite équipe.

Conquérir une médaille lors d'un championnat de France est sans nul doute un événement majeur dans la vie d'une sportive. Je vous demande d'applaudir Hélène Girard.